



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

Année internationale des langues

Le 16 mai 2007, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé 2008 Année internationale des langues. « Les langues, ça compte ! » est la devise choisie pour la campagne de mobilisation de l'UNESCO en faveur de l'Année internationale afin de faire prendre conscience, dans le monde entier, de l'intérêt stratégique de la langue pour la paix et le développement durable.



Les langues, ça compte !

L'Année internationale des langues

Le 16 mai 2007, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé 2008 Année internationale des langues, puis a confié à l'UNESCO le rôle de chef de file pour la coordination des activités prévues au cours de cette Année.

L'Année internationale des langues intervient à un moment où la diversité linguistique est de plus en plus menacée. La langue est indispensable à la communication sous toutes ses formes et c'est la communication qui permet à la société humaine de changer et de se développer. Aujourd'hui, utiliser - ou ne pas utiliser - certaines langues peut ouvrir, ou fermer, une porte à de larges pans de la société dans de nombreuses parties du monde.

Comme les questions linguistiques sont au cœur du mandat de l'UNESCO dans les domaines de l'éducation, des sciences exactes et naturelles, des sciences sociales et humaines, de la culture et de la communication et de l'information, l'Organisation a été désignée comme chef de file de la célébration de l'Année internationale.

L'UNESCO a invité les gouvernements, les organismes des Nations Unies, les organisations de la société civile, les établissements éducatifs, les associations professionnelles et toutes les autres parties prenantes à intensifier leurs activités en faveur du respect ainsi que de la promotion et de la protection de toutes les langues, en particulier des langues en péril, dans tous les contextes individuels et collectifs.

La promotion, partout dans le monde, de la devise choisie pour l'Année internationale, « Les langues, ça compte ! », est assurée par le biais d'initiatives dans les domaines de l'éducation, du cyberspace ou de l'environnement alphabétisé ; de projets visant à sauvegarder des langues menacées ou à favoriser les langues comme moyen d'intégration sociale ; ou encore à approfondir les rapports entre langues et économie, langues et savoirs autochtones ou langues et création.

Les activités liées aux langues dans tous les secteurs et services de l'UNESCO

Les travaux de l'UNESCO relatifs aux langues prennent de multiples formes - formulation de politiques et de principes directeurs, renforcement des capacités, recherche et analyse, sensibilisation, soutien à des projets, établissement de réseaux, diffusion d'informations. Comme ces activités ont un caractère interdisciplinaire, on les retrouve dans les cinq domaines de programme de l'UNESCO, chacun abordant des aspects particuliers des questions linguistiques. Il s'agit notamment :

Dans l'Éducation - de promouvoir l'inclusion et l'apprentissage de qualité en soutenant l'enseignement bilingue et multilingue, et surtout l'utilisation des langues maternelles, à tous les niveaux et dans des structures aussi bien formelles que non formelles, en veillant tout particulièrement à la formation des enseignants, aux activités d'alphabétisation et à l'enseignement relatif à la santé.

Principales initiatives de sensibilisation tout au long de l'Année internationale des langues 2008

21 février : (UNESCO, Paris) Lancement officiel de l'Année internationale et Conférence sur les instruments normatifs pour la promotion du multilinguisme ;

5-7 mars : (Johannesburg, Afrique du Sud) et du 22 au 24 avril (Dar es-Salaam, Tanzanie) Conférences de l'Académie africaine des langues (ACALAN) sur « Le rôle des langues transfrontières et des langues moins utilisées en Afrique » ;

28 mai : (UNESCO, Paris) Conférence de l'ACALAN sur « Les langues africaines, facteur d'intégration » ;

9 juin : (Paris, France) Inauguration de la Fondation Chirac et lancement de son Programme pour la protection des langues menacées ;

13-15 juin : (Eisenstadt, Autriche) Conférence internationale sur « Le multilinguisme dans la vie quotidienne » ;

1^{er}-3 juillet : (Bangkok, Thaïlande) Deuxième Conférence internationale sur « Le développement linguistique, la revitalisation des langues et l'éducation multilingue dans les communautés ethnolinguistiques » ;

2-4 juillet : (Yakutsk, Fédération de Russie) Conférence internationale sur « La diversité linguistique et culturelle dans le cyberspace » ;

27-28 août : (Tokyo, Japon) Conférence UNU-UNESCO sur le thème « Multilinguisme et mondialisation » ;

7 octobre : (UNESCO, Paris) Débat thématique du Conseil exécutif sur « La protection des langues autochtones et des langues en danger, et la contribution des langues à la promotion de l'EPT dans le cadre du développement durable » ;

9-10 octobre : (Bilbao, Pays basque, Espagne) Conférence internationale sur « Les défis des langues minoritaires à l'ère de la mondialisation » ;

4 novembre : (Association espagnole pour les Nations Unies, Lleida) Séminaire sur l'Année internationale des langues.

En sciences exactes et naturelles - de favoriser la communication et la collaboration entre chercheurs et établissements scientifiques par-delà les fossés linguistiques ; de traduire des documents scientifiques et de les diffuser auprès de communautés afin de surmonter les barrières linguistiques ; de promouvoir les langues vernaculaires comme vecteurs indispensables à la sauvegarde et à la transmission des savoirs autochtones.

En sciences sociales et humaines - d'étudier les langues et les droits de l'homme ainsi que les droits culturels, les migrations, l'urbanisation et d'autres questions sociales (par exemple l'exclusion et la pauvreté).

Dans le domaine de la culture - de promouvoir la diversité linguistique (par le biais de traductions et de publications, par exemple), le dialogue et l'échange, de préserver le patrimoine culturel en sauvegardant des langues menacées (par exemple en assurant la collecte et le suivi des données et en soutenant des projets hors Siège).

Dans le domaine de la communication et de l'information - de bâtir des sociétés du savoir inclusives où chacun puisse librement créer et partager des informations et des connaissances et avoir accès à celles-ci ; de créer un accès équitable à l'information en favorisant la diversité linguistique sur

l'Internet et l'accès multilingue aux ressources numériques ; et d'offrir, par le biais des TIC, des possibilités d'utilisation plus large et de préservation des langues menacées.

Pour les services centraux - d'assurer les services d'interprétation et de traduction ainsi que la production de documents multilingues (ADM), la formation linguistique du personnel (HRM) et de produire des informations et publications multilingues (BPI).

La Plate-forme intersectorielle sur les langues et le multilinguisme permet une meilleure coordination et une meilleure synergie des travaux de tous les Secteurs en veillant au suivi général de la mise en œuvre des activités de l'UNESCO en faveur de la promotion du multilinguisme et de la diversité linguistique. La Plate-forme fait intervenir les cinq Secteurs de programme et les services centraux concernés.

Pour en savoir plus

www.unesco.org/en/languages
www.unesco.org/fr/languages
www.unesco.org/es/languages
www.unesco.org/ru/languages
www.unesco.org/ar/languages
www.unesco.org/ch/languages

Contacteur : Mauro Rosi, Gestionnaire
de la Plate-forme
m.rosi@unesco.org